



perte de points sur mon permis

Par **SOLAB**, le **27/06/2019** à **12:28**

j'ai prêté mon nom pour l'achat par mon fils d'une voiture parce qu'il ne possède que le permis international et le permis étranger et maintenant on vient de me signaler que j'ai perdu tous mes points et je n'ai plus le droit de conduire qu'après 6 mois en passant un nouveau permis je trouve que c'est injuste

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par **janus2fr**, le **27/06/2019** à **13:16**

Bonjour,

Il ne semble pas y avoir de question dans votre message...

Si je comprends bien, la carte grise du véhicule de votre fils est à votre nom. Mais dans ce cas, vous avez reçu les avis de contravention au fur et à mesure, pourquoi ne pas avoir réagi plus tôt et attendre de ne plus avoir de point ?

Par **SOLAB**, le **27/06/2019** à **15:40**

excusez-moi je n'ai pas fait attention parce que le sujet me préoccupait et je suis directement entré dans le sujet MERCI